

Etudier en situation de handicap au CFLE



Référent handicap du CFLE : Mme Karine AUDINET

Le rôle de Référent handicap

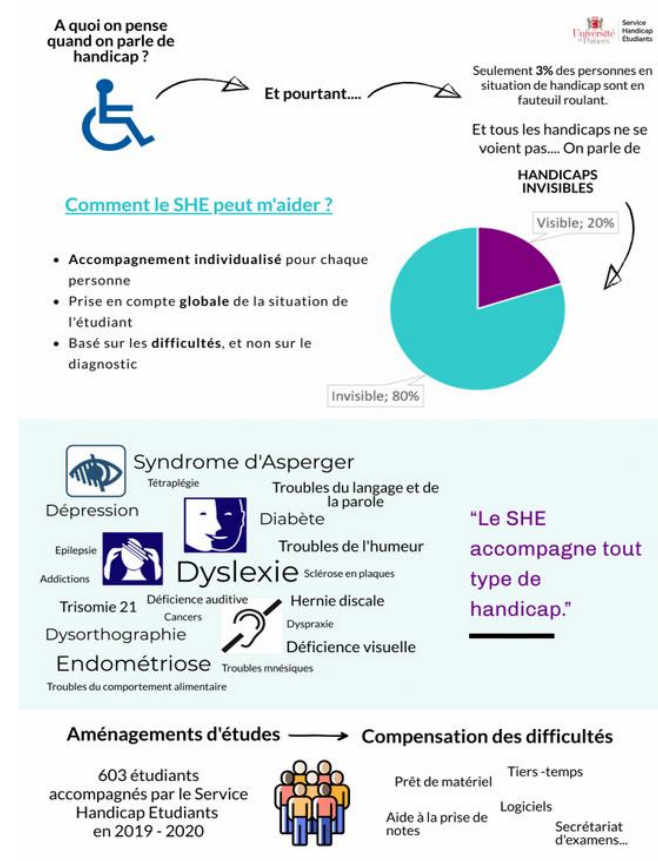
Le rôle principal du référent handicap est **d'assurer la liaison entre le service handicap et la composante** (scolarité et enseignants principalement)

Ses missions :

- Accueil et information/orientation des étudiants en situation de handicap
- Mise en œuvre des aménagements :
- Analyser la faisabilité des aménagements selon les contraintes propres à la composante et à la formation
- Transmettre les notifications d'aménagements aux enseignants y compris aux intervenants extérieurs (à voir avec la scolarité)
- Veiller à la mise en place des aménagements d'études et d'examen

Si besoin :

- Centraliser les documents des enseignants à transcrire en braille avant envoi au service handicap
- Transmettre les dates d'examen terminaux et continus le plus rapidement possible au service handicap afin d'anticiper la recherche de secrétaires d'examen (à voir avec la scolarité)
- Suivi pédagogique : dans le cadre d'un CAESH, proposer une répartition des UE adaptée (en lien avec les responsables de filière...)
- Conseil et soutien auprès de l'équipe pédagogique (adaptation pédagogique, médiation)



Pour plus d'informations

<https://she.univ-poitiers.fr/>